

Je me prépare pour des séances de laser dépilatoire

Le site du Docteur Najib LAGHMARI

Adresse du site : www.docvadis.fr/najib-laghmari



Validé par

le Comité Scientifique Médecine générale

Réponse efficace au souci d'épilation esthétique, le laser nécessite une bonne préparation pour un maximum d'efficacité. Il s'agit d'un acte médical devant être effectué dans les centres agréés.

Comment le laser dépilatoire fonctionne-t-il ?

Le laser émet une lumière invisible qui traverse la peau et est absorbé par les pigments bruns du poil (la mélanine). L'accumulation de chaleur produite par ce processus détruit les cellules visées. La méthode est particulièrement efficace sur les peaux claires avec des poils foncés et des poils en phase de croissance (appelée phase anagène), car le bulbe produit alors beaucoup de mélanine. Le moment idéal est celui de la repousse, lorsque le poil arrive à la surface de l'épiderme et qu'il mesure 1 ou 2 mm. En phase de régression ou de repos, le poil sera moins sensible au rayon lumineux et ne permettra pas la destruction optimale du bulbe pileux.

Le laser dépilatoire est un acte médical réalisé par un médecin. Suivez les conseils de préparation pour vos séances.



Le laser dépilatoire est un acte médical réalisé par un médecin. Suivez les conseils de préparation pour vos séances.

Qui peut en bénéficier ?

Les hommes comme les femmes peuvent avoir recours à cette technique.

Les femmes souhaitent habituellement une intervention sur les parties du corps suivantes :

- la lèvre supérieure,
- le tour de la bouche,
- les aisselles,
- l'avant-bras, le bras entier,
- le buste, le ventre,
- les fesses,
- le maillot,
- les cuisses et les jambes.

Pour les hommes, il s'agira plutôt de :

- la barbe,

- le cou, les épaules,
- les bras,
- le buste et l'abdomen,
- le dos.

Comment puis-je me préparer à l'épilation ?

Le traitement ne se fait jamais sur peau bronzée. La zone à traiter doit être impérativement protégée du soleil, environ un mois avant la séance. Avant le laser, la peau doit aussi être débarrassée de l'excès de poils en surface, de façon à éviter une déperdition d'énergie du rayon laser. Une épilation à la cire, une semaine ou deux avant la séance, est souvent privilégiée. Particulièrement pour les femmes et pour le visage. Il est également possible de raser la zone à traiter quelques jours avant le passage du laser. Cependant, cette deuxième solution entraîne, entre deux séances de laser, une repousse inesthétique.

Combien de séances dois-je prévoir ?

Tous les poils n'étant pas en phase anagène en même temps, plusieurs séances sont nécessaires. Une destruction maximale des poils nécessite plusieurs séances (de cinq à six), à un intervalle dépendant du pourcentage de poils en phase anagène dans la zone concernée.

Existe-t-il des contre-indications ?

L'épilation au laser est contre-indiquée dans certaines maladies de la peau sensible aux ultraviolets et à la lumière solaire (photodermatoses). Elle est aussi contre-indiquée en cas de prise de médicaments photosensibilisants. Elle ne sera pas pratiquée pendant une grossesse. En cas de poussée d'herpès, l'épilation ne peut pas être faite.

Que dois-je faire ou ne pas faire après le traitement ?

Après le traitement, vous pouvez :

- Vous hydrater la peau au moyen d'une crème pour le corps, afin de compenser l'effet asséchant du traitement.
- Appliquer des glaçons ou une crème apaisante, afin de soulager les éventuels picotements et rougeurs transitoires qui suivent parfois la séance.

Après le traitement, évitez :

- De porter des vêtements aux fibres trop rêches, choisissez de préférence des textiles doux qui n'irritent pas la peau.
- De faire un gommage de la zone traitée.
- De toucher les éventuelles petites croûtes qui pourraient se former.
- De vous exposer aux rayons solaires UVA et UVB (cabine et exposition directe) pendant un mois.

Vais-je être remboursé(e) ?

L'épilation au laser ne fait l'objet d'aucun remboursement par la Sécurité sociale.

Le laser doit être manipulé par un médecin formé pour ce geste et entraîné. Un laser mal utilisé n'est pas sans risque et peut provoquer des brûlures. En outre, seul un médecin peut réaliser le bilan médical apte à dissocier la simple pilosité excessive d'une pathologie hormonale, par exemple.